

États financiers

Association Canadienne d’Aviron Amateur

Exercice terminé le 31 mars 2025

Table des matières

	Page
Rapport de l’auditeur indépendant	1 – 2
État de la situation financière	3
État de l’évolution de l’actif net	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers	7 – 16
Gouvernance et opérations nationales (annexe 1)	17
Haute performance (annexe 2)	17
Développement national (annexe 3)	17

Rapport de l'auditeur indépendant

Doane Grant Thornton LLP
Suite 650
1675 Douglas Street
Victoria, BC
V8W 2G5

T +1 250 383 4191
F +1 250 381 4623

www.doanegrantthornton.ca

Aux membres de l'Association Canadienne d'Aviron Amateur

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association Canadienne d'Aviron Amateur (l'Association), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, l'état de l'évolution de l'actif net, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joint de l'Association ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière au 31 mars 2025, ainsi que des résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément à aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux exigences éthiques qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités éthiques conformément à ces exigences. Nous croyons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Emphase sur la matière – information comparative reformulée

Nous attirons l'attention sur la note 12 afférente aux états financiers, qui explique que certaines informations comparatives présentées pour l'exercice terminée le 31 mars 2024 ont été reformulées. Notre opinion n'est pas modifiée à cet égard.

Autres questions – renseignements supplémentaires

Notre audit a été effectuée dans le but de se faire une opinion sur l'ensemble des états financiers. L'annexe de gouvernance et les opérations nationales, l'annexe de haute performance, l'annexe de développement national à la page 17 est présentée à des fins de renseignements supplémentaires et n'est pas une partie obligatoire des états financiers. Ces renseignements n'ont été assujetties aux procédures d'audits appliquées que dans la mesure nécessaire afin d'exprimer une opinion dans l'audit des états financiers pris dans leur ensemble.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne; nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Association à cesser son exploitation;
- nous évaluons la préparation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Victoria, Canada
Le 16 juillet 2025



Comptables professionnels agréés

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

État de la situation financière

31 mars

2025

2024

Retraité-
Note 12

	Fonds de fonctionnement	Fonds de développement du CNS	Total	Total
Actifs				
A Court Terme				
Encaisse et équivalents de trésorerie	1 440 464 \$	500 000 \$	1 940 464 \$	1 242 274 \$
Débiteurs (Note 3)	304 899	-	304 899	1 036 038
Charges payées d'avance	199 676	-	199 676	397 714
Taxes sur les produit et services à recevoir	22 280	-	22 280	58 288
Transfert interfonds	<u>393 992</u>	<u>(393 992)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	2 361 311	106 008	2 467 319	2 734 314
Long terme				
Immobilisations corporelles (Note 4)	311 675	933 451	1 245 126	1 263 200
Dépôts (Note 5)	<u>-</u>	<u>250 000</u>	<u>250 000</u>	<u>250 000</u>
	<u>2 672 986 \$</u>	<u>1 289 459 \$</u>	<u>3 962 445 \$</u>	<u>4 247 514 \$</u>

Passifs et actifs nets

À court terme

Créditeurs et charges à payer	440 133 \$	- \$	440 133 \$	1 482 552 \$
Revenus reportés (Note 6)	<u>586 904</u>	<u>-</u>	<u>586 904</u>	<u>200 325</u>
	1 027 037	-	1 027 037	1 682 877

Long terme

Apports en capital reportés (Note 7)	<u>-</u>	<u>1 250 559</u>	<u>1 250 559</u>	<u>1 106 311</u>
--------------------------------------	----------	------------------	-------------------------	------------------

Actifs Nets

Non affectés	1 221 204	-	1 221 204	725 734
Restreint à l'interne (Note 10)	113 070	-	113 070	113 070
Restreint à l'externe	-	38 900	38 900	(17 949)
Investi dans immobilisations corporelles	<u>311 675</u>	<u>-</u>	<u>311 675</u>	<u>637 471</u>
	<u>1 645 949</u>	<u>38 900</u>	<u>1 684 849</u>	<u>1 458 326</u>
	<u>2 672 986 \$</u>	<u>1 289 459 \$</u>	<u>3 962 445 \$</u>	<u>4 247 514 \$</u>

Engagement de location (Note 13)

Au nom du conseil d'administration



Administrateur



Administrateur

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars

					2025	2024
	Fonds de fonctionnement					<i>Retraité - Note 12</i>
	Fonds non affectés	Fonds d'immobilisations	Fonds restreint à l'interne	Fonds de développement du CNS	Total	Total
SOLDE AU DEBUT DE L'EXERCISE	771 325	\$ 1 263 201	\$ 530 111	\$ -	2 564 637	\$ 2 317 309
Reformulation de la période précédente (Note 12)	(45 591)	(625 730)	(417 041)	(17 949)	(1 106 311)	(379 253)
Tel que reformulé	725 734	637 471	113 070	(17 949)	1 458 326	1 938 056
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses	696 036	(332 152)	-	(137 361)	226 523	(479 730)
Acquisition d'immobilisation corporelles	(200 566)	6 356	-	194 210	-	-
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCISE	1 221 204	\$ 311 675	\$ 113 070	\$ 38 900	1 684 849	\$ 1 458 326

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars

	Fonds de fonctionnement	Fonds de développement du CNS	Total 2025	Retraité- Note 12 Total 2024
Revenus				
Sport Canada (Note 14)	4 719 765 \$	- \$	4 719 765 \$	6 658 485 \$
Comité olympique canadien	523 802	-	523 802	621 816
Frais d'adhésion	621 952	-	621 952	578 425
Dons, événements et activités de financement	295 737	33 702	329 439	486 303
Inscriptions liées aux compétitions et aux camps	454 425	-	454 425	241 017
Associations et fondations de sport	129 166	-	129 166	235 476
Intérêts créditeurs	86 023	-	86 023	72 440
Amortissement des contributions de capital reportées	-	72 050	72 050	72 050
	<u>6 830 870</u>	<u>105 752</u>	<u>6 936 622</u>	<u>8 966 012</u>
Dépenses				
Communication, marketing et initiatives	205 908	-	205 907	194 388
Services aux membre	328 126	-	328 126	295 443
Gouvernance et operations nationales (annexe 1)	512 984	-	512 984	524 306
Haute performance (annexe 2)	4 580 969	108 919	4 689 888	5 679 534
Développement national (annexe 3)	901 091	-	901 091	2 541 350
Dépenses du Centre national de formation	-	134 194	134 194	247 835
	<u>6 529 078</u>	<u>243 113</u>	<u>6 772 190</u>	<u>9 482 856</u>
(Déficit) Excédent des revenus sur les dépenses liées aux opérations	<u>301 792</u>	<u>(137 361)</u>	<u>164 432</u>	<u>(516 844)</u>
Autres revenus				
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	<u>62 091</u>	-	<u>62 091</u>	<u>37 114</u>
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses	<u>363 883 \$</u>	<u>(137 361) \$</u>	<u>226 523 \$</u>	<u>(479 730) \$</u>

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars

2025

2024

*Retraité
-Note 12*

Activités Opérationnelles

Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses	226 523 \$	(479 730) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	218 641	212 925
Amortissement des apports en capital différés	(72 050)	(72 050)
Gain sur la disposition d'immobilisations corporelles	<u>(62 092)</u>	<u>(37 114)</u>
	311 022	(375 969)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :		
Débiteurs	731 139	(554 519)
Charges payées d'avance	198 038	17 827
Taxes sur les produits et services à recouvrer	36 008	2 216
Créditeurs et charges à payer	<u>(1 042 421)</u>	<u>572 217</u>
Produit reportés	<u>386 579</u>	<u>(76 263)</u>
Flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation	620 365	(414 491)
Activités d'investissement		
Produits sur la disposition d'immobilisations corporelles	70 031	39 355
Acquisition d'immobilisations corporelles	(208 505)	(199 270)
Trésorerie reçue pour l'achat d'immobilisations corporelles	<u>216 298</u>	<u>799 108</u>
Trésorerie nette utilisée pour les activités de financement et d'investissement	<u>77 824</u>	<u>639 193</u>
Augmentation (diminution) de Trésorerie	698 190	224 702
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice	<u>1 242 274</u>	<u>1 017 572</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice	<u>1 940 464</u> \$	<u>1 242 274</u> \$

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

Notes aux états financiers

31 mars 2025

1. But de L'Association

Rowing Canada Aviron est le nom commercial de The Canadian Amateur Rowing Association – l'Association Canadienne d'Aviron Amateur (l'Association) qui est une organisation à but non lucratif incorporée selon la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. En tant qu'organisation à but non lucratif, l'Association est exonérée d'impôt.

Elle est autorisée à remettre des reçus aux fins d'impôt pour les dons reçus à titre d'association enregistrée de sport amateur.

Son activité principale est le développement du sport de l'aviron au Canada et elle est reconnue par le Gouvernement du Canada et le Comité olympique canadien comme l'organisme national qui régit le sport de l'aviron.

2. Sommaire des Principales Convention Comptable

Mode de présentation

Les états financiers ont été rédigés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif. Par conséquent, ces états financiers sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada ("PCGR du Canada").

Constatation des revenus

L'Association suit la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Les apports affectés sont reconnus en tant que revenu dans l'exercice au cours duquel les dépenses s'y reliant sont engagées. Les revenus de dons sont enregistrés lorsqu'ils sont reçus. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils ont été reçus ou qu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les contributions de donateurs sont comptabilisées lorsque le paiement est reçu par l'Association ou que le transfert de propriété a été complété. Les dons reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles ou pour soutenir d'éventuelles activités sont comptabilisés comme montants reportés.

Les frais d'adhésion sont comptabilisés comme revenu dans la période d'éligibilité de l'adhésion.

Les frais d'inscription à la compétition et au camp sont reconnus en fonction du moment où les divers événements se produisent au cours de l'année.

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

Notes aux états financiers

31 mars 2025

2. Sommaire des Principales Convention (Continue)

Comptabilité de fonds

Le fond de fonctionnement comprend tous les actifs, passifs, revenus et charges d'exploitation.

Le fond d'immobilisation comprend tous les actifs, passifs, revenus et dépenses liées aux immobilisations corporelles de l'Association.

Les fonds affectés à l'interne ont été désignés par l'Association pour des utilisations particulière (Note 10). Des ressources restreintes à l'interne peuvent être mises à la disposition d'autres fins.

Le fonds de développement du CNS est un fond restreint à l'externe qui représente tous les actifs, passifs, revenus et dépenses liées au développement du Centre national d'entraînement (CNS) qui servira de foyer à l'aviron canadien, offrant des installations, des ressources et des programmes spécialement conçus pour aider les athlètes, les entraîneurs et les équipes à réussir aux plus hauts niveaux de l'aviron.

Dépréciation d'actifs à long terme

L'Association vérifie la dépréciation des actifs à long terme lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable de l'actif excède la somme des flux de trésorerie non actualisés résultant de son utilisation et de sa cession éventuelle. La perte de valeur est évaluée comme l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'argent en caisse et les soldes bancaires

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquis sont comptabilisées déduction l'amortissement cumulé. Les actifs d'apport sont inscrits à la juste valeur au moment de l'apport. Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée de vie utile de manière linéaire aux taux suivants :

Équipement de para-aviron	3 - 5 ans
Équipement mécanique	3 - 5 ans
Système de quai CNS	10 ans
Amélioration des installations CNS	10 ans
Système d'inscription aux événements	3 ans
Amélioration des installations	10 ans
Bateaux à moteur et accessoires	5 ans
Logiciels et matériel de bureau	3 ans
Équipement d'aviron	3 - 5 ans
Remorques	10 ans
Véhicules	5 ans

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

Notes aux états financiers

31 mars 2025

2. Sommaire des Principales Convention (Continue)

Instruments financiers

L'Association considère tout contrat créant un actif financier, un passif ou un instrument de capitaux propres comme un instrument financier, sauf dans certaines circonstances limitées. L'Association comptabilise les éléments suivants à titre d'instruments financiers:

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie
- Comptes clients et autres débiteurs
- Comptes créditeurs et charges à payer

Mesure initiale

L'Association évalue d'abord les actifs financiers et les passifs financiers originaires, acquis, émis ou pris en charge dans le cadre d'opérations sans lien de dépendance à la juste valeur.

Mesure subséquente

Les actifs financiers et les passifs financiers originaires, acquis, émis ou pris en charge dans le cadre d'opérations sans lien de dépendance sont par la suite évalués comme suit :

<u>Instrument financier</u>	<u>Mesure subséquente</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût amorti
Débiteurs	Coût amorti
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti

Décomptabilisation

L'Association élimine les obligations financières, ou une partie de celles-ci, lorsque l'obligation est acquittée, annulée ou expire.

Déficience

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût amorti sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation à la fin de la période de déclaration. Les pertes de valeur comptabilisées antérieurement sont reprises dans la mesure de l'amélioration à condition que l'actif financier ne soit pas comptabilisé à un montant, à la date de la reprise, supérieur au montant qui aurait été la valeur comptable si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée antérieurement. Les montants de toute dépréciation ou reprise sont comptabilisés dans le bénéfice net.

Incertitude d'évaluation

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif nécessite que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs et des passifs selon la date des états financiers, ainsi que les montants rapportés des revenus et des dépenses pendant l'exercice. Ces estimations sont revues périodiquement et tout ajustement nécessaire est comptabilisé dans les résultats de la période au cours de laquelle il est reconnu. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Les estimations significatives tiennent compte de la probabilité de recouvrement des débiteurs, des produits reportés, des charges à payer et de la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

Notes aux états financiers

31 mars 2025

2. Sommaire des Principales Convention (Continue)

Fournitures et services

L'immobilisation corporelle donnée et louée est inscrite à sa juste valeur si la juste valeur peut être raisonnablement déterminée.

L'Association dépend du service bénévole de nombreux membres ainsi que d'autres personnes. Parce que ces services ne sont habituellement pas payés par l'Association et en raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de service, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

3. Débiteur	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Débiteur	305 599 \$	1 037 238 \$
Provision pour créances douteuses	<u>(700)</u>	<u>(1 200)</u>
	<u>304 899 \$</u>	<u>1 036 038 \$</u>

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR**Notes aux états financiers**31 mars 2025

4. Immobilisations corporelles

			2025	2024 <i>Retraité – Note 12</i>
<u>Fonds de fonctionnement :</u>	Coût	Amortissement accumulé	Valeur Comptable nette	Valeur Comptable nette
Équipement de para-aviron	49 980 \$	43 803 \$	6 177 \$	14 980 \$
Système d'inscription aux événements	72 859	72 859	-	-
Amélioration des installations	325 488	121 006	204 482	450 039
Équipement mécanique	292 339	247 900	44 439	70 931
Bateaux à moteur et accessoires	209 817	169 234	40 583	64 037
Logiciels et matériel de bureau	47 238	42 655	4 583	11 826
Équipement d'aviron	36 455	36 455	-	-
Remorques	62 550	61 186	1 364	-
Véhicules	130 556	120 509	10 047	25 658
	1 227 282 \$	915 607 \$	311 675 \$	637 470 \$

Fonds de développement du CNS:

	Coût	Amortissement accumulé	Valeur Comptable nette	Valeur Comptable nette
Système de quai NTC	779 659 \$	219 391 \$	560 268 \$	616 981 \$
Améliorations aux installations de la CNS	252 754	73 780	178 974	8 749
Travaux en cours du CNS	194 209	-	194 209	-
	1 226 622 \$	293 171 \$	933 451 \$	625 730 \$

L'amortissement total pour l'exercice s'est élevé à 218 641 \$ (2024 – 212 925 \$)

5. Dépôts

En 2023, l'Association a versé un dépôt de 250 000 \$ pour l'achat d'un terrain sur le lac Quamichan sur l'île de Vancouver.

Le dépôt est détenu en vertu d'un contrat de location avec la Fondation d'aviron Quamichan et sert de garantie pour les obligations de l'Association en vertu du bail. Le dépôt n'est remboursable que si l'entente est résiliée sous certaines conditions. En date du 31 mars 2025, la direction a évalué la probabilité de confiscation comme étant éloignée. Le dépôt est classé comme un actif à long terme et doit être conservé à titre de garantie pour l'exécution des obligations de l'Association en vertu du bail avec la Fondation d'aviron Quamichan, tel que mentionné à la note 13.

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR**Notes aux états financiers**31 mars 2025

6. Produit Reportés	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Comité Olympique canadien	455 114 \$	30 114 \$
Camp de recrues RBC	96 159	102 558
Autres	<u>35 631</u>	<u>67 653</u>
	<u>586 904 \$</u>	<u>200 325 \$</u>

Les produits reportés représentent les montants reçus liés au financement du Comité olympique canadien à RBC Camp des recrues, aux futures bourses et à d'autres subventions d'origine externe qui seront passées à la dépense en 2026 et dans les périodes futures.

7. Apports En Capital Reportés

Les apports en capital reportés représentent les apports non amortis qui ont été utilisés pour acheter des immobilisations corporelles liées au fonds de développement du CNS. Ces contributions seront comptabilisées à titre de produits dans les périodes ultérieures au fur et à mesure que les immobilisations corporelles connexes seront amorties.

	<u>2025</u>	<u>2024</u> <i>Retraité- Note 12</i>
Solde au début de l'exercice	1 106 311 \$	379 253 \$
Ajouts de l'année en cours	216 298	799 108
Amortissement de l'exercice en cours	<u>(72 050)</u>	<u>(72 050)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>1 250 559 \$</u>	<u>1 106 311 \$</u>

Les apports en capital reportés comprennent 716 298 \$ de cotisations reportées reçues pour des immobilisations corporelles non encore utilisées (500 000 \$ en 2024).

8. Fonds En Fiducie

Les fonds suivants ne sont pas compris dans les états financiers. Ils sont gérés par l'Association et investis dans les Fonds de dividende de la Banque de Montréal. Les montants sont divulgués au coût, à la juste valeur marchande correspondante.

	Hanlan -	Pearce –			
	Keller	Guest	Seagram	Zasada	2025
Coût	5 924 \$	15 302 \$	11 501 \$	25 434 \$	58 161 \$
Value marchante	14 936	38 126	28 442	63 128	144 632
	Hanlan -	Pearce –			
	Keller	Guest	Seagram	Zasada	2024
Coût	5 823 \$	15 045 \$	11 309 \$	25 008 \$	57 185 \$
Value marchante	13 294	33 934	25 315	56 187	128 730

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

Notes aux états financiers

31 mars 2025

9. Éventualité

Les contributions de Sport Canada sont assujetties à une vérification intermédiaire par Sport Canada. Les contributions sont remboursables à Sport Canada dans la mesure où une dépense ne respecte pas les modalités convenues. Sport Canada peut effectuer une vérification jusqu'à 5 ans après la fin de la période de référence.

10. Sommes Grevées À Des Affectations Internes

Le Fonds de réserve pour une organisation durable constitue une source de fonds pour les besoins financiers futurs. Au cours de l'exercice, aucun élément n'a été transféré au fonds (2024 : \$7,243).

11. Instruments Financiers

L'Association est exposée à divers risques relativement aux instruments financiers et possède un cadre exhaustif de gestion du risque visant à surveiller, évaluer et gérer ces risques. L'analyse suivante donne des renseignements sur l'exposition aux risques et sur la concentration des risques de l'Association en date du 31 mars 2025.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations. L'Association est exposée au risque de crédit relativement aux membres. Une provision pour créances douteuses est établie en fonction de facteurs entourant le risque lié au crédit de comptes précis, des tendances historiques et d'autres informations. L'Association possède un grand nombre de membres, ce qui limite la concentration de risque de crédit. Le risque de crédit lié à l'encaisse et aux dépôts à terme est considéré comme négligeable, car il est détenu par une institution financière réputée ayant une cote de crédit externe de première qualité.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité découle de la possibilité qu'une entité ne respecte pas ses obligations liées à ses engagements financiers. L'Association est exposée au risque principalement en ce qui a trait à la réception des fonds de ses membres et d'autres sources connexes, ainsi qu'aux créanciers et charges à payer.

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

Notes aux états financiers

31 mars 2025

11. Instruments financiers (Continue)

c) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Il comporte trois types de risques : le risque lié de change, le risque lié aux taux d'intérêt et les autres risques de prix. L'Association est principalement exposée au risque de change.

Sauf indication contraire, la direction juge que l'Association n'est pas exposée à des risques de taux d'intérêt ou à d'autres risques de prix considérables découlant de ces instruments financiers.

(i) Risque de change

Le risque de change est lié à l'excédent des produits sur les charges découlant des variations de taux de change et de la volatilité de ces taux. L'Association est exposée au risque de change lié aux taux de change sur les comptes créditeurs détenus en devises étrangères. L'Association ne se sert d'aucun dérivé pour réduire son exposition au risque de change.

12. Retraitement Des Chiffres De L'exercice Précédent

Au cours de la fin de l'exercice au 31 mars 2025, l'Association a déterminé que certains rajustements étaient nécessaires aux chiffres comparatifs du 31 mars 2024 pour une erreur relevée dans la comptabilisation de diverses subventions en immobilisations restreintes pour l'achat d'immobilisations corporelles. Les subventions d'immobilisations ont été intégralement comptabilisées par inadvertance au cours des exercices 2022, 2023 et 2024 et ont été rajustées pour reporter correctement les apports en capital et comptabiliser les revenus sur la même base que la charge d'amortissement liée à la l'immobilisation corporelle sous-jacente achetée avec les fonds. De plus, avec l'application de la comptabilité de fonds, le fonds de développement du CNS a été créé et les écritures de reclassification correspondantes ont été affichées pour adopter la présentation appropriée. Cela a permis d'ajuster les chiffres comparatifs pour les rendre conformes à la présentation de l'année courante. Ces reclassifications et le rajustement pour corriger l'erreur décrite ci-dessus ont été apportés aux chiffres de l'exercice terminé le 31 mars 2024 comme suit :

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR**Notes aux états financiers**31 mars 2025

12. Retraitement Des Chiffres De L'exercice Précédent (Continue)

	Comme précédemment reporté	<u>Ajustements</u>	<u>Retraité</u>
État de la situation financière			
Au 31 mars 2024			
Apports en capital reportés	-	1 106 331	1 106 331
Total de l'actif net	<u>2 564 637</u>	<u>(1 106 331)</u>	<u>1 458 326</u>
Sous-total	<u>2 564 637</u>	<u>-</u>	<u>2 564 637</u>
État des résultats			
Exercice terminé le 31 mars 2024			
Revenus de dons, d'événements et de collecte de fonds			
	429 803	56 500	486 303
Amortissement des apports en capital reportés	-	72 050	72 050
Dépenses du Centre national de formation	-	247 835	247 835
Dépenses du Centre national de formation, nettes	607 773	(607 773)	-
Excédent (déficience) des revenus par rapport aux dépenses	<u>247 328</u>	<u>(727 058)</u>	<u>(479 730)</u>
Sous-total	<u>1 284 904</u>	<u>(958 446)</u>	<u>326 458</u>
État des flux de trésorerie			
Exercice terminé le 31 mars 2024			
Excédent (inefficacité) des revenus par rapport Aux dépenses			
	247 328	(727 058)	(479 730)
Amortissement des apports en capital reportés	-	(72 050)	(72 050)
Encaisse reçue pour l'achat d'immobilisations Corporelles	<u>-</u>	<u>(799 108)</u>	<u>799 108</u>
Sous-total	<u>247 328</u>	<u>-</u>	<u>247 328</u>
État de l'évolution de l'actif net			
Exercice terminé le 31 mars 2024			
Actif net, ouverture	2 317 309	(379 253)	1 938 056
Diminution du fonds de fonctionnement	771 325	(45 591)	725 734
Diminution du fonds d'immobilisations	1 263 201	(625 730)	637 471
Diminution du fonds restreint à l'interne	530 111	(417 041)	113 070
Diminution du fonds de développement du CNS	<u>-</u>	<u>(17 949)</u>	<u>(17 949)</u>
Sous-total	<u>4 881 946</u>	<u>(1 485 564)</u>	<u>3 396 382</u>

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR

Notes aux états financiers

31 mars 2025

13. Engagement De Location

L'Association détient des contrats de location à terme avec la Fondation d'aviron Quamichan pour le terrain (10 ans), la société Duncan Community Lodge pour le centre de développement (2 ans).

Le total des paiements de contrats de location minimaux futurs de l'Association est de comme suit :

Terrain – Fondation d'aviron Quamichan

2026	103 456 \$
2024	103 456
2028	103 456
2029	103 456
2030	103 456
Années suivantes	<u>413 823</u>
	<u>931 103 \$</u>

Centre de développement – société Duncan Community Lodge

2026	<u>24 300 \$</u>
------	------------------

14. Initiation De Sport Communautaire Pour Tous

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2025, l'Association n'a pas reçu de financement du Fonds du Sport Communautaire pour Tous administré par l'entremise de Patrimoine Canada (2024 : 1 303 350\$). L'objectif de ces fonds était de créer des opportunités pour les groupes identifiés méritant l'équité de s'engager dans des expériences d'aviron pour la première fois et/ou des expériences d'aviron sur mesure dans des clubs d'aviron communautaires. Les fonds ont été passés à la dépense au 31 mars comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Subventions aux organismes communautaires	- \$	916 473 \$
Opérations et programmation	-	224 289
Salaires et avantages sociaux	-	127 581
Administrateur général	-	10 417
Langue officielle	-	<u>24 590</u>
	<u>-</u>	<u>\$ 1 303 350 \$</u>

ASSOCIATION CANADIENNE D'AVIRON AMATEUR**Annexes aux états financiers**Exercice terminé le 31 mars

Gouvernance et opérations nationales**annexe 1**

	2025	2024
Bureau national - salaires et avantages	289 368 \$	331 124 \$
Gouvernance	80 886	79 107
Activités du bureau national	126 889	105 888
Relations internationales et associations nationales	<u>15 841</u>	<u>8 187</u>
	<u>512 984 \$</u>	<u>524 306 \$</u>

Haute performance**annexe 2**

	2025	2024
Évènements et camps	1 614 652 \$	2 240 107 \$
Salaires et avantages	1 419 819	1 676 105
Science du sport et équipe médicale	585 878	718 772
Centres d'entraînement nationaux	378 078	373 602
Location d'équipement	380 078	311 759
Soutien aux athlètes de l'équipe nationale	104 318	133 650
Amortissement des équipements	57 252	55 461
Déplacement des entraîneurs et dépenses connexes	20 081	48 564
Amortissement de la facilité	20 813	18 490
Amortissement des quais et des installations de la CNS	<u>108 919</u>	<u>103 024</u>
	<u>4 689 888 \$</u>	<u>5 679 534 \$</u>

Développement national**annexe 3**

	2025	2024
Développement du sport (Note 14)	123 272 \$	1 456 484 \$
Régates et événements	578 366	780 058
Sport sécuritaire, diversité, inclusion et équité entre les sexes	52 918	111 422
Développement et éducation des entraîneurs	126 507	137 015
Comité des juges-arbitres	18 791	53 388
Comité sur la sécurité et les événements	<u>1 237</u>	<u>2 983</u>
	<u>901 091 \$</u>	<u>2 541 350 \$</u>
